

La lettre de PERSAC

16

RECTO

- Aménagement de la place.
- Compte rendu succinct de séance du conseil municipal du 25.04.2022.

VERSO

- Naissance d'un tiers lieu.
- Soirée réunionnaise, La main Bleue, etc..
- Dates à retenir.

Avril 2022

Aménagement de la Place de la Mairie



Monsieur Fabien PATRIER du bureau d'études VRD a soumis un pré-projet répondant au mieux aux conclusions des différentes consultations publiques et commissions :

- Aménagements de sécurité devant l'école
- 1 à 2 structures de jeux, des structures de type « renforcement musculaire » et un terrain de pétanque sont à ce stade envisagés.
- Le sol devrait être perméable.
- Maintien des places de stationnement pour l'école et les commerces avoisinants.
- Valorisation de l'aménagement par la création d'espaces végétalisés.
- Modularité de la place afin de pouvoir l'adapter aux différentes manifestations de la commune.
- Le chiffrage de l'ensemble des travaux ne devra pas dépasser 300 000 € TTC.

Une réunion publique est prévue à **l'Espace 3 Rivières le 24 mai 2022 à 20h00** afin d'échanger sur ce projet et valider ses grands axes.

Le conseil municipal du lundi 25 avril 2022 a décidé :

■ à l'unanimité d'accepter la proposition d'achat d'un photocopieur MFP Epson A34 couleur, d'un montant de 3 318 € TTC soit 2 765 € HT.

■ à la majorité, 12 voix pour et 1 abstention de mettre à disposition de l'association tiers- lieu dénommée « le Bruit du Trapèze » les locaux vacants de l'ancienne école « Route de Moulismes », ainsi que d'accorder une aide financière exceptionnelle à hauteur de 4 000,00 € pour soutenir le projet sous condition que l'objet soit conforme à ce qui a été présenté, que le principe de non-concurrence avec les autres associations et commerces soit appliqué et que la complémentarité existe envers toutes les activités persacoises. La période de 2 ans renouvelables, débiterait le 1er juin 2022. Sous réserve d'une possibilité de reprise des locaux scolaires par la commune dans le cadre d'une ouverture de classe.

Le stationnement des visiteurs et utilisateurs adhérents du site devra être organisé afin de ne pas engorger la rue où de nombreux engins agricoles circulent.

■ à l'unanimité d'approuver le nouveau contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA applicable dès réception de la notification du contrat signé pour une durée de 36 mois permettant à tous les clients qui le souhaiteraient de bénéficier d'une offre de marché en économisant 10% sur le montant hors taxes de leur

consommation d'électricité.

■ à la majorité, 13 voix pour et 1 abstention d'autoriser l'association Pat' de Velours, à ses frais, à aménager une chatterie dans et autour de l'ancienne station de pompage du Pont de la Planche. L'aménagement sera entièrement financé par l'association qui a obtenu une subvention auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations et de la Fondation Brigitte Bardot.

■ à l'unanimité de décider de mettre en place une location-vente entre la commune et la SAS « Le Fournil de Pierrot » représentée par Pierre GODET et qu'en cas de cessation d'activité, avant le terme des 10 ans, la SAS s'engage à régler la totalité des échéances restantes si elle veut acquérir les équipements et à l'unanimité de décider de fixer le montant de chaque mensualité à 379,17 € TTC, réglable par prélèvement automatique le 5 de chaque mois sur une durée de 10 ans à compter de novembre 2022

■ à l'unanimité d'autoriser le maire à verser la somme de 62 276 €, répartie en 3 versements, au SIVOS GOUËX - PERSAC - QUEAUX. La contribution budgétisée est calculée selon le nombre d'élèves habitant la commune. Pour la commune de Persac, (126.000 € / 87 élèves au total x 43 élèves de Persac).

Ce résumé
va à l'essentiel,
pour plus de précisions
RDV sur persac.fr

Soirée réunionnaise

Le **samedi 14 mai**, Les **Compagnons de la Blourde** organisent une soirée réunionnaise à la **halle de PERSAC** à 19h30. Tarif 18€ adulte, 10€ de 5 à 10 ans. Réservation au **05.49.48.24.78** ou **06.88.39.22.00**

Expositions



La Main Bleue
Circuit d'Artistes du Sud-Vienne
Entrée libre
74 artistes
Goux – Persac – Queaux – Moussac
4 - 5 - 6 juin 2022
Facebook Main Bleue – Instagram #laimainbleuecircuitartistes

Initiation numérique



Vienne - Gâtignoles
CONSEILLER NUMÉRIQUE France services
ATELIER D'INITIATION SUR TABLETTE ET SMARTPHONE
Rendez-vous les **mercredis** 04 mai et 18 mai à 15h00 à la salle des mariages de Persac
Gratuit et pour tous niveaux !
N'hésitez pas à apporter votre matériel !
Nous sommes disponibles pour répondre à vos questions en fin d'atelier !
Pour plus de renseignements : conseillers numeriques@cc86.fr ou 05.49.91.97.95

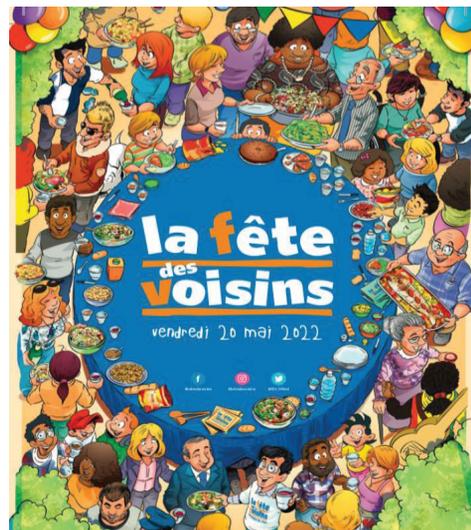
Un tiers-lieu à PERSAC ?

LE BRUIT DU TRAPEZE

Quésaco ?!

Rendez-vous devant l' **Espace 3 rivières** le **20 mai** à partir de **18h30**

Le Tiers-lieu « Le Bruit du Trapèze » vous invite à un repas partagé sur la place de l'église et dans le jardin du presbytère, à l'occasion de **la fête des voisins**. Il y aura une **buvette** au profit de l'association, mais **amenez de quoi régaler vos voisins** (n'oubliez pas vos couverts)



Pour découvrir cette **nouvelle association persacoise** et son projet de façon ludique, rencontrons-nous autour de diverses animations :

Jeux (ping-pong, baby-foot, jeux de société...), coin lecture, cinéma, musique, présentation de produits locaux, tissage, palette et zéro déchet, accueil de la scandibérique...

Venez nombreux partager des idées et exprimer vos envies

Des informations complémentaires seront prochainement disponibles sur le site internet de la commune et affichées.

DATES à RETENIR

N'hésitez pas à nous envoyer vos questions et vos contributions par mails à persac@departement86.fr

14 05 22

Soirée réunionnaise.
-Les compagnons de la Blourde
Halles de l'étang à 19h30

20 05 22

Fête des voisins
-Le bruit du Trapèze
Place de l'église à 18H30

23 05 22

Conseil municipal
-vous pouvez envoyer vos questions par l'intermédiaire du site "persac.fr"

24 05 22

Réunion publique place de la mairie
-Espace 3 Rivières à 20H00



Mairie de PERSAC, 3 Grand'rue - 86 320 PERSAC



persac@departement86.fr - persac.fr



05.49.48.47.15

